

Réunion du mercredi 08 juin 2016

Sujet : Comité de quartier C2 et C4

EN PRESENCE DE :

Jean-Pierre TORRES, Marie-Paule DESAINTEJEAN, Corentin VAISSIERE, Michèle Ros-Sanchez, Pierre BARNIER, Corinne DESBOUIGES, Pascal DI GIACOMO, Gérard DURAND, Jean-Paul CORDUAN, Mylène LERT, Patrice CHERGUI, Jean-Michel CATELINOIS, Catherine SEGUIN, Claude LOVERINI, Romain ENTAT, Marie-Laure SIGNORET, Guy FAYOLLE, Suzanne TRUONG.

OBJECTIF DE LA REUNION :

L'objectif de cette réunion est de faire connaissance les uns avec les autres, entre habitants du même quartier, parler des prochaines missions qui vous attendent, faire le point sur les projets et travaux en cours et recueillir vos premières remarques et répondre à vos interrogations.

Lors de la première réunion, en février, nous vous avons présenté le périmètre des 5 quartiers, la démarche et le fonctionnement de cette instance de démocratie participative et nous avons vu les projets en cours, l'actualité des quartiers et recueilli les noms des premiers volontaires par quartier.

RAPPEL :

Les comités de quartier, qu'est-ce c'est ?

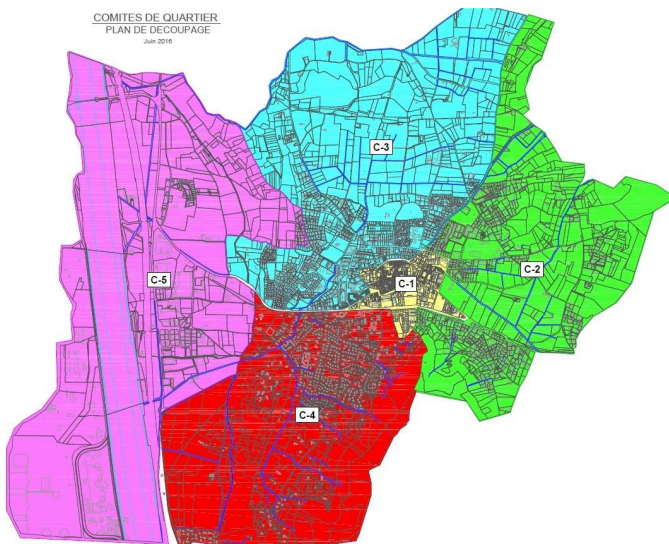
- Une action publique qui se discute à plusieurs voix pour porter celle de l'intérêt général
- La conjugaison du quotidien et de l'avenir au gré de l'évolution des dossiers et du rythme de chaque comité de quartiers
- Un outil supplémentaire qui ne remplacera ni les réunions de quartiers, ni les visites de quartiers du Maire, ni les réunions publiques, ni le Conseil des Sages, ni le Conseil Municipal, ni le CMJ

A quoi vont servir les comités de quartiers ?

- Un outil de proximité citoyenne en plus, au service des Tricastins
- Ecouter les citoyens et les associer aux décisions qui concernent leur quartier
- Avoir des relais dans chaque quartier pour agir efficacement
- Réagir vite et bien aux dysfonctionnements du quotidien

- Initier une logique de projet de quartier en pensant leur évolution : aménagements, infrastructures nécessaires, qualification des rues...
- Envisager, si la dynamique fonctionne, d'attribuer des budgets participatifs aux comités de quartiers
 - ⇒ *MONSIEUR LE MAIRE : On sait que l'on ne peut pas prendre les décisions sans vous impliquer, seulement entre élus. On a lancé des instances de démocratie participative, comme le Conseil des Sages depuis déjà 4 ans, et le Conseil municipal des jeunes, puis les comités de quartier. La démocratie participative commence à se développer à SP3C, on commence à voir de nouveaux visages. C'est vous qui serez au plus proche de la population.*

PERIMETRES DES DIFFERENTS QUARTIERS



⇒ *MONSIEUR LE MAIRE : Pour les Comités de quartier, la ville a été scindée en 5. (Ces comités ne remplacent pas les visites de quartier qui vont être reprises cet été). La ville n'a pas une structure homogène, et chaque quartier rencontre des problématiques différentes. On a plusieurs quartiers plus agricoles, plus industriels et deux quartiers plus urbanisés.*

(voir carte jointe au compte-rendu)

VOS PREMIERES MISSIONS

- Nommer un Référent (et suppléant) par comité de quartier en charge de :
 - Instaurer un dialogue de proximité entre le quartier et la municipalité
 - Être le porte-parole des habitants de son quartier : recueillir les remarques et interrogations avec l'aide des autres volontaires
 - Animer les réunions internes à chacun de vos quartiers
- Choisir un nom pour votre comité de quartier qui soit le plus représentatif possible du groupe de quartiers
- Rédiger une charte des Comités :

Afin d'émettre un règlement commun à tous les comités de quartiers, les modalités de fonctionnement, de financement, d'investissement, etc.

⇒ **MONSIEUR LE MAIRE** : A partir de maintenant, les salles municipales sont à votre disposition pour organiser des rencontres de Comité de quartier, si vous le souhaitez. Il vous sera demandé de prévenir la mairie, pour la réservation de salle (environ 15 jours à l'avance), et aussi si vous souhaitez la présence du service communication ou d'un élu à votre réunion. (Vous pouvez envoyer un mail au service communication avec votre demande) L'objectif « idéal » pour ce lancement est de réunir 10 à 15 personnes volontaires dans chaque quartier pour commencer à travailler. Si besoin, nous vous mettrons à disposition des flyers indiquant que le Maire soutient votre démarche.

Le but est de rédiger une charte commune à chaque comité de quartier : le fonctionnement des comités, quelques règles.. Si vous le souhaitez, nous pourrions vous mettre à disposition des ébauches de charte. Romain ENTAT pourra vous aider pour ce projet. Evidemment, vous n'avez aucune cotisation à payer.

Aussi, nous essayerons de réunir tous les comités de quartiers, 1 ou 2 fois par an, pour parler des projets initiés dans l'ensemble de la ville.

QUESTION DANS LA SALLE : Pourquoi un seul référent ?

REPOSE DU MAIRE : On parle d'un référent et d'un suppléant pour être centraliser l'information. Vous travaillerez tous ensemble, et cette personne sera le rapporteur, et l'interlocuteur unique de la mairie.

ACTUALITES ET PROJETS

Projets en cours

D'ici 2020, plusieurs projets devraient voir le jour. Pour cause de contrainte budgétaire (arrêt d'EURODIF et cotation), le rythme de réalisation est ralenti.

Toutefois, nous sommes en réflexion autour de plusieurs projets, à venir :

- Rénovation de Saint-Paul 2003 : Actuellement réflexion pour le pré-programme. L'établissement deviendra sûrement un centre aquatique. Réflexion autour de la future vie du bowling, la salle de fitness va sûrement disparaître (infrastructure aux alentours ou bien au Patis ?)
- Rénovation de l'îlot Juiverie et mise en valeur du patrimoine : en attente du permis de construire
- Construction de la Maison de santé : L'architecte a été choisi, et sera révélé prochainement. Le chantier est estimé à 1 M€. La livraison est prévue pour fin 2017. Le bâtiment de 900 m² est installé derrière les taxis boyer (à partir du rond-point). Il accueillera 19 professionnels de santé (au démarrage) dont 3 médecins. A terme, 5 médecins.
- Réaménagement de la place de l'Esplan : demande d'expropriation en cours. Premier retour fin juin.
- Aménagement de la route de Clansayes pour diminuer les nuisances (bruit, vitesse et trafic) : La maîtrise d'œuvre est choisie. Les études sont en cours et les travaux seront réalisés début 2017. Une présentation du projet sera réalisée à la réunion de quartier de Clansayes. Monsieur le Maire s'engage à avertir tous les référents quand une réunion se tient dans un quartier particulier.

- ⇒ *MONSIEUR LE MAIRE : Après le conseil municipal de décembre 2016, celui durant lequel le budget est voté, une réunion avec les référents (ou par quartier) sera organisée pour présenter le budget des projets par quartier. Aussi, Saint-Paul a beaucoup d'infrastructures vieillissantes, la municipalité lance un projet d'avenir « Saint-Paul 2030 », pour construire le Saint-Paul de demain, même au-delà du mandat. Un travail préliminaire sera fait et présenté à la population. Les grandes lignes de Saint-Paul 2030 et la physionomie de la future ville vous seront exposées et vous pourrez nous donner votre avis puis amenderez ce projet. Votre œil et votre présence dans les quartiers pourront nous apporter des informations du quotidien, des choses dont on n'a pas forcément conscience. (Problème de circulation, haie à couper, etc.) On se pose la question de la restructuration de la ville, du maintien des établissements scolaires..*

TOUR DE TABLE : Vos premières idées pour Saint-Paul 2030 ?

- L'idée d'un projet de lycée à Saint-Paul ?
- L'offre touristique est un peu juste, et éviter le stationnement des camping-cars sur le parking Chausy
- Un musée plus riche

COMPLEMENTS APPORTES PAR MONSIEUR LE MAIRE :

- ⇒ *La construction d'un lycée est du ressort de la Région. Comme Saint-Paul est rattaché au même canton que Pierrelatte, qui possède déjà un lycée important, la construction n'est pas envisageable. Cependant, des travaux sont prévus pour le collège en 2017, et depuis l'an dernier le lycée agricole accueille 2 classes post-bac. Il faut trouver des solutions pour garder les jeunes (au-delà de 18 ans) plus longtemps.*
- ⇒ *Concernant les camping-cars du parking Chausy, il a été prévu un réaménagement de l'aire de camping pour la vidange, etc. On doit repenser le système, peut-être en facturant le stationnement et en règlementant l'accès.*
- ⇒ *Pour le musée il faut trouver une solution pour relier le potentiel du musée à l'attractivité de la ville. On a l'intention de mettre plus de choses en valeur à SP3C. Il faut mieux indiquer le musée, et rediriger les touristes vers le centre-ville. On réfléchit à la question « comment inciter les gens à visiter Saint-Paul ». L'office de tourisme est peut-être mal placé. Ici, on souhaite un tourisme autour du patrimoine, historique, et les paysages de la Drôme. Sachant qu'à partir de 2017, c'est la communauté de communes qui prendra la compétence du tourisme.*

SUGGESTION DE LA SALLE : Il faut créer des circuits avec le château de Grignan et la grotte Chauvet.

QUESTION DE LA SALLE : et pour les camping-cars en poids mort ?

- ⇒ *Si leur stationnement est gênant ou s'ils ne bougent pas de la place pendant plus de 7 jours consécutifs, il faut les signaler à la Police Municipale pour qu'elle les marque, puis les envoie en fourrière.*

Actualités des quartiers

- **Quartier C-1**

- Remplacement des menuiseries des logements **rue des Ecoles** (Elle sera interdite à la circulation du 22 juin au 8 juillet pour permettre le changement de la toiture du bâtiment situé au n°8).
- Poursuite de l'opération de remplacement des menuiseries du **gymnase du Resseguin** avec du double vitrage et suppression de l'accès aux toitures (pour plus de sécurité)
- Poursuite des travaux sur l'îlot de la Juiverie
- Construction d'un **nouveau columbarium au cimetière** à l'automne.

- **Quartier C-3**

- Pose de l'éclairage public cet été à la **Promenade des jardins**, et entretien des espaces verts à la rentrée. Les espaces verts ont été dessinés par le Lycée Agricole de Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Mise aux normes de la **cantine Gony** : il y aura sûrement une évolution pour donner davantage accès à cet établissement
- **Travaux de sécurisation à l'école du Plein Soleil** : installation d'un portail automatique et d'un portillon pour gérer les passages.
- **Sur tout le tour de ville** : Installation de 5 containers (5m³ de volume l'équivalent de 7 bacs sur roues de 660 L) à ordures ménagères enterrés en Centre-Ville : Les containers ont été livrés le 01/06. Cette semaine, réfection autour des containers. Les travaux seront légèrement plus longs sur le container de la Tour Neuve. Une fois installé, le ramassage se fera 1 fois par semaine.

QUESTION DE LA SALLE : Comment fonctionneront les containers ?

REPONSE DU MAIRE : Les containers ne sont pas en libre accès. Ils fonctionnent avec un badge nominatif et l'utilisateur sera facturé au nombre d'ouvertures. DONC : Pas de container individualisés. Une solution envisagée pour le contrôle des alentours des containers par vidéo : si les gens déposent leur sac à côté, c'est 135 € d'amende.

REMARQUE DE LA SALLE : Pour le Centre-ville, il faudra prévenir que les containers sont réservés aux habitants de la zone, et que le mécanisme fonctionne par badge.

- **Quartier C-4**

- **La rue du Serre Blanc** sera dotée de trottoirs larges au mois de juillet. En parallèle sur ce chemin, la mise aux normes des trottoirs prévue initialement cet été est reportée à l'automne, pour intégrer l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom au chantier.
- Création de trottoirs et installation de l'éclairage public sur le **Chemin de Boussous** prévues cet été.

- **Quartier C-2**

- **Chemin des Goumoux** : le parking sera entièrement rénové. Le chantier prévoit l'abattage des pins, la reprise de l'enrobé et la mise en peinture des places de stationnement.

REMARQUE DE LA SALLE : Dans le lotissement Les Lavandes, il reste des trous là où les arbres ont été retirés. Et il n'y a plus de tontes du gazon.

REPONSE DU MAIRE : Il est prévu de les reboucher et d'y peindre un passage piéton ; Il est prévu de faire des travaux donc pas de tonte.

REMARQUE DE LA SALLE : peut-on trouver un compromis entre urbanisation et végétalisation ? Pour garder des espaces à l'ombre et rafraîchir l'espace.

REPONSE DU MAIRE : Plutôt que de planter des arbres qu'il faut abattre tous les 5 ans, mettre des bosquets, moins destructeurs que les pins.

PRESENTATION DE L'APPLICATION MOBILE

- Développement d'un nouvel outil pratique pour les tricastins (informations pratiques, actualités, agenda, etc. le tout à portée de main)

Quelle utilité pour les Comités de Quartiers ?

- Un outil d'actions qui vous donnera la parole : Depuis l'application vous aurez la possibilité d'alerter la municipalité en cas d'incident sur la voirie, de danger, de problème d'éclairage public, de dégradation des espaces verts... Cependant, elle sera disponible pour tous les utilisateurs de l'application, pas seulement les référents.

La fonctionnalité « Signalement » :

- Elle permettra de recueillir rapidement vos signalements et de gagner en efficacité

Principe :

1. Vous constatez un dysfonctionnement.
2. Depuis l'application, vous sélectionnez la rubrique « Signalement », puis vous prenez une photo et ajoutez une description.
3. Le signalement est directement envoyé à la mairie.

QUESTION DE LA SALLE : Les informations du site et de l'application seront les mêmes ?

REPONSE DU MAIRE : Le contenu ne sera pas à 100% identique. Mais une navigation de l'application au site sera possible. Vous pouvez voir un exemple de l'application en téléchargeant « Beaugency en poche » sur app store ou google play.

A VOUS LA PAROLE

REMARQUES ET QUESTIONS DE LA SALLE :

1. Pour la promenade des jardins, il faudrait mettre des plots pour empêcher les motos et véhicules de circuler aux entrées. Les barrières qui ont été mises ne tiennent pas.
2. Dans le nouveau tronçon qui s'est construit à la promenade des jardins, ne pas mettre de banc dans les coins sombres. Les riverains ont peur que cela ramène de la délinquance.
3. Au niveau du CCAS, il y a des travaux. Un dénivelé d'au-moins 80 cm très dangereux pour les enfants en skate ou en roller.
4. Pas de regard au niveau des fossés près du rond-point de l'Europe. Les maisons sont en bas et le chemin en haut donc possibilité d'inondations.

⇒ *REPONSE DU MAIRE : il est prévu un système de récupération de l'eau pluviale*

5. Pour la question de Mr Linas, absent ce jour « un lotissement de 21 maisons (chemin du pas de St juste) est prévu au-dessus de chez moi, qu'est qui est prévu pour le recueillement des eaux pluviale? »

⇒ *REPONSE DU MAIRE : idem, il est prévu un recueillement, on réfléchit au système.*

6. Pour le chemin du pas de Saint-Juste, il va être repris
7. Pour le chemin des Goumoux, l'urbanisation est en augmentation donc il y a davantage de passages, et des véhicules qui roulent vite. Le problème c'est qu'il y a beaucoup de gens dans le coin avec Saint-Paul 2003, comment faire pour réduire la vitesse des usagers ?

⇒ *REPONSE DU MAIRE : Déviation vers une autre route Chemin de chameau éventuellement*

8. Problème de parking et d'incivilité lors de manifestation comme la fête foraine : grillage écrasé, des stationnements n'importe comment, dégradations...
9. Container collectif d'une trentaine de logement près du chemin des Goumoux, n'est plus suffisant (en volume) et on retrouve des ordures tout autour

⇒ *REPONSE DU MAIRE : Comme c'est une co-propriété, allez voir syndicat ou en AG faire voter pour un container enterré (5m³). La gestion de la collecte d'ordure est prise en charge par la communauté de communes, mais la commune peut prendre en charge une partie de l'installation.*

Les participants ont donné leur accord pour envoyer leurs coordonnées aux membres de leur quartier.

DEMANDES DE LA SALLE :

Il a été demandé à la municipalité de transmettre la carte des limites de quartiers ainsi qu'une carte par quartier aux membres des comités inscrits, ainsi qu'une liste des rues concernés par chaque quartier.

Il a été demandé l'élaboration de flyers pour démarcher les autres personnes du quartier.

Joint à ce compte-rendu, les coordonnées des membres des quartiers 2 et 4.

Si vous avez des idées pour le projet Saint-Paul 2030, ou pour toutes autres questions relatives aux comités de quartier, n'hésitez pas à écrire au service communication : communication@mairie-sp3c.fr